



Cellule d'Analyse de Politiques  
Economiques du CIRES



# **ANALYSE DE L'EFFET DE L'EMPLOYABILITE DES JEUNES SUR LA VIOLENCE URBAINE EN PERIODE POST-CONFLIT EN COTE D'IVOIRE**

**Rapport d'enquête volet carcéral**

**Août -Septembre 2021**

## Table des matières

Introduction.....	4
Chapitre I : Survol de la littérature théorique et empirique .....	5
I- Les fondements théoriques de la violence .....	5
1.1. Perception de la violence par les champs d'analyse .....	5
1.2. Typologie de la violence .....	6
II- Analyse empirique de la violence.....	7
Chapitre II : Démarche méthodologique .....	9
III- Echantillonnage de l'enquête .....	9
IV- Déroulement de l'enquête .....	10
Chapitre III : Restitution succincte des résultats préliminaires.....	12
I. Profil social des enquêtés .....	12
1.1. Caractéristiques sociodémographiques.....	12
1.2. Situation familiale .....	15
2.1. Antécédents criminels.....	16
2.2. Infractions commises .....	17
2.3. Vignettes violence .....	20
2.4. Préférences sociales .....	21
III. Programmes d'insertion socio-économique.....	23
3.1. Programme de réhabilitation .....	23
3.2. Participation aux activités .....	24
3.3. Activités de réinsertion .....	24
3.4. Test de proportion et test de différence de moyenne de certaines variables du volet carcéral	25
3.5. Ressources d'employabilité et non recours à la violence .....	30
Conclusion .....	32

## Liste des tableaux

Tableau 1 : Répartition de la population des jeunes enquêtés par ville et par structure.....	11
Tableau 2:répartition par âge.....	12
Tableau 3 : Répartition par sexe .....	12
Tableau 4:Lieu de résidence des jeunes .....	13
Tableau 5 : Lieu de résidence Abidjan.....	13
Tableau 6 : Fréquentation scolaire des jeunes .....	14
Tableau 7 : Dernière classe achevée du jeune .....	14
Tableau 8 : Cadre de vie.....	15
Tableau 9 : Statut d'orphelin .....	15
Tableau 10 : Violences subies .....	15
Tableau 11 : Difficultés pendant l'enfance .....	16
Tableau 12: Profession avant incarcération.....	16
Tableau 13: Consommation de substances illicites .....	17
Tableau 14: Attitude envers les gangs .....	17
Tableau 15: Les raisons pour rejoindre un gang.....	17
Tableau 16: Répartition des Infractions .....	18
Tableau 17:Répartition des types d'infractions .....	19
Tableau 18: Vignettes 1 sur la violence .....	20
Tableau 19:Vignettes 2 sur la violence .....	20
Tableau 20:Vignettes 3 sur la violence .....	21
Tableau 21 : Dans quelle mesure êtes-vous prêt à renoncer à quelque chose qui vous est bénéfique aujourd'hui pour en profiter davantage à l'avenir ?.....	21
Tableau 22 : Dans quelle mesure êtes-vous prêt à punir quelqu'un qui vous traite injustement même s'il peut y avoir des coûts pour vous ?.....	22
Tableau 23: Disposition à punir pour autrui.....	22
Tableau 24 : Quand quelqu'un me fait une faveur, je suis prêt à la lui rendre.....	22
Tableau 25 : Activités de réinsertion .....	24
Tableau 26: Résultat des tests de proportion et de différences de moyenne .....	25
Tableau 27: Test de proportion du choix d'une activité de réinsertion par les jeunes .....	28

## Introduction

Les études de l'impact direct de l'employabilité sur la violence sont particulièrement rares pour les pays en développement. En économie, la plupart des études menées ont tendance à porter sur des domaines macroéconomiques de l'économie compte tenu de la difficulté à quantifier la nature et la dynamique de la violence. Il existe donc peu de données et d'écrits au niveau micro-économique sur le fait que l'opportunité économique telle que l'employabilité entraîne moins de violence de la part des jeunes. C'est pour combler ces insuffisances que le Centre de Recherches pour le Développement International (CRDI) en collaboration avec l'Etat de Côte d'Ivoire a sélectionné la Cellule d'Analyse des Politiques Economiques du CIRES (CAPEC) pour conduire l'étude portant sur l' « **Analyse de l'effet de l'employabilité des jeunes sur la violence urbaine en période post-conflit en Côte d'Ivoire** ». Cette étude vise à mettre à la disposition des décideurs et des managers de programmes de réinsertion des jeunes (milieu des Transports et milieu carcéral), des données et des résultats scientifiques susceptibles de les orienter dans leurs actions et prises de décisions.

A cet effet, il est prévu des collectes de données pour le volet des transports et pour le volet carcéral. Il y aura trois opérations de collecte de données qualitatives et quantitatives :

Une collecte de données qualitatives à travers des entretiens individuels avec des responsables des institutions de l'administration publique (Ministère, Directions, Responsables des transports, Responsables de programmes de réinsertion) et des focus groups, avec des bénéficiaires desdits programmes ;

Une collecte de données qualitatives et quantitatives auprès des pensionnaires et des personnels des Centres d'Observation des Mineurs (COM), des Centres de Réinsertion des Mineurs (CRM) et des Maisons d'Arrêt et de Correction (MAC) des régions du Gbêkê, du Tonkpi et du district d'Abidjan ;

Une collecte de données qualitatives et quantitatives auprès des conducteurs de motos-taxis et de tricycles ainsi que des acteurs de ce secteur (syndicats, chefs de gares, rabatteurs, etc.) dans les régions du Gbêkê, du Poro et dans le district d'Abidjan.

Le présent document est le rapport de l'enquête du volet carcéral. Il se décline en trois chapitres avec d'abord un survol de la littérature théorique et empirique ensuite la démarche méthodologique et enfin la description succincte des données recueillies.

## **Chapitre I : Survol de la littérature théorique et empirique**

### **I- Les fondements théoriques de la violence**

La violence est un concept très vaste qui implique en général plusieurs champs d'analyse tels que la biologie, la sociologie, la psychologie, le droit, l'économie. Chacune de ces analyses s'intéresse à un aspect précis du problème.

#### **1.1. Perception de la violence par les champs d'analyse**

Pour les biologistes, Lombroso (1876) explique le comportement violent des individus par un dysfonctionnement biologique, une anomalie génétique ou un trouble de la personnalité. La violence dérive ainsi d'une absence de contrôle de soi.

Pour les théories sociologiques, la source principale du comportement violent des jeunes se trouve dans la structure politique et économique de la société (Tarde et Lacassagne 1890). En effet, la désorganisation sociale entraîne des réactions spontanées de formation des bandes de jeunes (Durkheim, 1897). Dans cette désorganisation, les groupes désavantagés cherchent des moyens pour pouvoir survivre. Les bandes ou groupes se forment afin de créer une société capable de répondre aux besoins et d'améliorer les conditions de vie. Dans ces conditions, on comprend que l'introduction des drogues, la formation des « ghettos », le recrutement de petits dealers dans les quartiers populaires. Thrasher (1927), les gangs comblent un manque (ce que la société ne parvient pas à donner) et offrent une échappatoire à la misère. La violence devient comme une solution pour les jeunes qui n'ont pas de liens sociaux avec la communauté et les institutions. Pour Miller (1958), la classe marginale est plus exposée à la violence. Les quartiers pauvres, caractérisés un faible niveau de capital humain, de qualification et de compétences techniques, l'inexistence de réseaux d'information sur l'emploi conduisent les jeunes dans des activités violentes (vols à mains armées, cambriolage).

L'analyse économique va dans le sens d'une société qui tolère un niveau de violence acceptable. La violence devient préoccupante si les coûts sociaux engendrés sont plus élevés. La violence est considérée comme un acte illégal. En effet, l'individu qui s'engage dans la violence cherche avant tout à satisfaire ses intérêts et donc choisit les moyens les mieux adaptés. Le passage à un acte violent est donc le fruit d'un choix rationnel, l'analyse coût-avantage auxquels s'ajoutent les facteurs de motivation (Becker, 1968). Dans la théorie économique, l'individu s'engage dans les actes violents si ceux-ci paient. De ce point de vue, les actes violents commis sans aucune considération économique ne sont pas pris en compte.

Le modèle économique illustre bien le rôle du revenu dans la décision de commettre les actes violents. La décision de commettre un acte violent ou non dépend donc des opportunités sur le marché du travail légal. Les individus sont engagés dans des comparaisons interpersonnelles de leur revenu et de leur position sociale, ce qui va générer un sentiment de privation ou de satisfaction relative, en fonction de la place de l'individu dans la société, Stark (1991). Pour Levitt et Lochner (2001), les individus appartenant à une classe défavorisée (pauvre) sont souvent privés de l'accès au niveau décisionnel de la société, contrairement aux classes favorisées. Ils se trouvent donc dans une position difficile, cela peut engendrer un sentiment de mise à l'écart et générer une rébellion face à une société.

Contrairement à Becker (1968), Mocan et al (2000) proposent un modèle économique dynamique. En effet, les individus font des choix à un moment donné sans tenir compte de l'impact de ce choix sur les opportunités futures. Tout comme les activités légales, un individu qui s'engage dans des activités violentes devient plus qualifié. Il acquiert une expérience en améliorant son capital humain illégal. Avec l'expérience acquise dans ce secteur, l'individu peut passer de petits actes violents (vols avec armes blanches, vols avec violence...) aux actes très violents (gang, braquage à mains armées, terrorisme,...).

## **1.2. Typologie de la violence**

Selon le rapport de l'OMS (2002) sur la violence et la santé, il y a trois catégories ou types de violences : la violence auto-infligée, la violence interpersonnelle, la violence communautaire ou collective.

- ✚ **La violence auto-infligée** se réfère à la violence exercée par une personne contre elle-même. Elle inclut les comportements suicidaires et l'automutilation. Le comportement suicidaire comprend les pensées suicidaires, les tentatives de suicide et les suicides réussis. Les sévices auto-infligés comprennent l'automutilation et l'usage inapproprié de substances.
- ✚ **La violence interpersonnelle** est la violence qui se produit entre les individus. La violence interpersonnelle se produit entre des personnes qui se connaissent. Elle peut survenir dans les maisons, dans les écoles, sur le lieu de travail et en milieu institutionnel. Ses formes sont diverses : mauvais traitements infligés aux enfants, intimidation et harcèlement, violence familiale et maltraitance des personnes âgées.

✚ **La violence communautaire** ou **collective** est un type de violence interpersonnelle qui se produit au niveau communautaire (par exemple en milieu urbain) entre des personnes qui peuvent ou non se connaître<sup>6</sup>. Les formes courantes de violence communautaire comprennent la violence par des gangs, la violence venant des supporters d'équipes sportives, la violence commise par les foules et la criminalité sporadique.

## II- Analyse empirique de la violence

Per Olof Wikström (2009) et Kyle Treiber (2009) définissent la violence comme «Action situationnelle». Ce qui implique que les actes de violence sont des actions morales et doivent donc être expliqués dans un cadre qui intègre explicitement la prise de décision morale. Ils affirmant qu'un comportement violent est toujours lié par des règles (sinon toujours par des règles morales), ils proposent leur Action situationnelle Theory comme théorie générale de la violence. Action situationnelle Theory se concentre en particulier sur la régulation de la nature de la violence dans les sociétés telles que les guerres, la violence des gangs, et les massacres impliquant tous des règles, le respect des règles, et aussi la violation des règles. C'est la régulation de la violence qui transforme une théorie générale du crime en une théorie générale de la violence.

**Comment la violence commence-t-elle chez les jeunes ?** La violence peut se développer de façons différentes chez les jeunes. Certains enfants manifestent dans la petite enfance des problèmes de comportement qui dégénèrent peu à peu en formes d'agressivité plus graves avant et pendant l'adolescence. De 20 % à 45 % des garçons et de 47 % à 69 % des filles qui commettent des délits graves à l'âge de 16–17 ans sont sur un cheminement de développement persistant tout au long de la vie. Les jeunes qui entrent dans cette catégorie commettent les actes violents les plus graves et récidivent souvent dans leur comportement violent à l'âge adulte (entre 51 et 54 ans). Quels sont donc les facteurs de risque? Au niveau individuel, les facteurs qui influent sur le risque de comportement violent sont, notamment, biologiques, psychologiques. Dans une étude réalisée à Copenhague, au Danemark, Kandel & Mednick ont suivi plus de 200 enfants nés entre 1959 et 1961. Leur recherche montre que des complications à l'accouchement constituent un facteur de prévision d'arrestation pour violence jusqu'à l'âge de 22 ans. Quelque 80 % des jeunes arrêtés pour infraction avec violence avaient connu des complications à l'accouchement, comparés à 30 % parmi ceux arrêtés pour des infractions contre des biens et 47 % parmi les jeunes sans casier judiciaire. Toutefois, les complications

pendant la grossesse ne permettaient pas vraiment de prédire la violence. Les complications pendant l'accouchement étaient fortement liées à une violence future lorsqu'un des parents avait souffert de troubles psychiatriques. Dans ces cas, 32 % des garçons dont la naissance avait présenté des complications importantes étaient arrêtés pour violence, comparé à 5 % chez ceux dont la naissance avait présenté peu ou pas de complications.

Dans une étude portant sur 18 pays industrialisés et sur la période allant de 1950 à 1980, Gartner en 1990 conclut que l'inégalité de revenu, calculée en utilisant le coefficient de Gini, a un effet important et positif sur le taux d'homicide. Fajnzylber, Lederman & Loayza (120) arrivent à la même conclusion dans une enquête portant sur 45 pays industrialisés et en développement et visant la période qui va de 1965 à 1995.

## **Chapitre II : Démarche méthodologique**

La collecte de données dans le cadre du projet sur les analyses de l'effet de l'employabilité des jeunes sur la violence urbaine en période post-conflit en Côte d'Ivoire s'est faite en deux étapes. Une première étape qui a consisté à la collecte de données quantitatives et une deuxième étape qui a consisté à la collecte de données qualitatives en milieu carcéral.

### **III- Echantillonnage de l'enquête**

#### **1.1.Base de sondage enquête quantitative**

L'enquête quantitative en milieu carcéral en Côte d'Ivoire s'est déroulée dans quatre (04) villes, Abidjan, Tiassalé, Bouaké et Man. Elle a porté sur les jeunes pensionnaires des Maisons d'Arrêt et de Correction (MAC), des Centre d'Observation des Mineurs (COM) et du Centre de Réinsertion des Mineurs (CRM).

La base de sondage de l'enquête a été constitué en fonction des renseignements fournis par les autorités judiciaires, les responsables des services de polices et les structures des maisons d'arrêts et de réinsertions. Ces informations ont permis d'avoir une liste exhaustive de 714 jeunes pensionnaires âgés de 13 à 21 ans dont 484 jeunes des MAC, 143 jeunes des COM et 85 jeunes des CRM.

La population de l'étude constituée n'étant pas très grande, l'équipe de recherche a opté pour une méthode exhaustive de collecte de données. En d'autres termes, tous les jeunes des différents centres ont fait l'objet de l'enquête.

#### **1.2.Echantillon enquête quantitative**

La phase de collecte des données qualitatives a ciblé des participants répartis dans diverses catégories d'acteurs. Il s'agit : des responsables de l'administration pénitentiaire, des éducateurs en charge de l'encadrement des mineurs en observation, des personnes ressources de l'Office National du Service Civique, des membres d'ONG d'appuis aux droits des enfants, et surtout des pensionnaires filles et garçons des COM et des CRM d'Abidjan et de Bouaké. Au total, cinquante-sept (57) personnes ont été interviewées au moyen d'entretiens individuels ou de groupes (focus group). Si les responsables administratifs ont été sélectionnés en fonction de la position occupée dans le dispositif de prise en charge des mineurs en observation, les mineurs eux-mêmes l'ont été selon trois critères principalement : être âgé de 16 ans révolus, savoir s'exprimer en français, participer ou avoir participé à un programme de réinsertion.

## **IV- Déroulement de l'enquête**

L'enquête quantitative s'est déroulée à l'aide d'un questionnaire administré aux pensionnaires des MAC, des COM et des CRM. Ce questionnaire comprend les renseignements sur le jeune, ses caractéristiques sociodémographiques, sa relation familiale et sociale avant incarcération, son niveau d'éducation et d'emploi, ses préférences sociales, ses attitudes envers les gangs, sa vie carcérale et les vignettes de violences.

Pour le volet qualitatif, un guide d'entretien individuel et un guide d'entretien de groupe ont été mobilisés. Ces guides portaient, entre autres sur : le contenu des programmes de réinsertion, les perceptions des pensionnaires sur ces programmes, les éléments de capital social et culturel que lesdits programmes inculquent aux pensionnaires et qui sont susceptibles de contribuer à réduire leur propension à la violence.

### **2.1. La formation des enquêteurs**

Quarante (40) enquêteurs ont été sélectionnés et formés pour la conduite de l'enquête quantitative. La formation de ces enquêteurs s'est faite en deux sessions : une session théorique sur les questionnaires physiques et une session pratique sur les tablettes. La formation théorique assurée par les chercheurs et doctorants du projet a porté sur l'explication et la compréhension du questionnaire, en passant en revue toutes les sections du questionnaire. A la fin de cette formation, des séances de simulation ont été organisées afin d'observer le comportement des enquêteurs durant l'administration des questionnaires. La formation pratique sur tablette, a été assurée par un Ingénieur Statisticien Economiste recruté à cet effet, en présence des membres de l'équipe.

Les enquêteurs du volet qualitatif ont participé partiellement à la formation théorique pour s'imprégner des objectifs de l'étude, des principes de fonctionnement et des codes du milieu carcéral. Ensuite, dans une session séparée, ils ont été outillés à l'utilisation des guides d'entretien individuel et de groupe devant servir à la collecte des données qualitatives.

### **2.2. La collecte des données**

La collecte des données quantitatives s'est déroulée sur la période allant du 14 mai au 13 juillet 2021, soit environ deux (2) mois d'enquête, selon la production des autorisations d'accès. Compte tenu du caractère sensible du milieu, la collecte s'est effectuée avec le questionnaire physique (fiche). Une fois l'enquête terminée, les réponses ont été saisies sur les tablettes à l'aide de l'application « Survey solutions » de la Banque mondiale.

Au terme de cette phase quantitative 630 sur 714 jeunes ont été enquêtés, soit un taux de réalisation de 88%. Les non réponses sont dû au refus des jeunes de participer à l'enquête, et au transfert de certains pensionnaires dans d'autres prisons ( voir tableau 1).

Tableau 1 : Répartition de la population des jeunes enquêtés par ville et par structure

Structures	Population de jeunes à enquêter	Population de jeunes effectivement enquêtés	Taux de réalisation (%)
Maison d'Arrêt et de Correction d'Abidjan (MACA)	238	212	<b>89%</b>
Maison d'Arrêt et de Correction de Bouaké (MACB)	94	88	<b>94%</b>
Maison d'Arrêt et de Correction de Man (MACM)	154	129	<b>84%</b>
Centre d'Observation des Mineurs (COM) Abidjan	58	58	<b>100%</b>
Centre d'Observation des Mineurs (COM) Bouaké	40	38	<b>95%</b>
Centre d'Observation des Mineurs (COM) Man	45	45	<b>100%</b>
Centre de Réinsertion des Mineurs (CRM) Bouaké	42	42	<b>100%</b>
Centre de Réinsertion des Mineurs (CRM) Tiassalé	43	18	<b>42%</b>
<b>Total</b>	<b>714</b>	<b>630</b>	<b>88%</b>

Source : Base de données du Baseline milieu carcéral CAPEC-CRDI 3/2021

La phase d'enquête qualitative s'est déroulée du 12 avril au 16 juin, à Abidjan, Dabou et Bouaké. Les dictaphones et autres supports d'enregistrement n'étant pas autorisés au sein des COM et des CRM, les enquêteurs ont eu recours à des prises de notes. Celles-ci ont été complétées par des enregistrements audio réalisés auprès des responsables administratifs et des personnes ressources des ONG de défense des droits des enfants.

## Chapitre III : Restitution succincte des résultats préliminaires

### I. Profil social des enquêtés

#### 1.1. Caractéristiques sociodémographiques

Certaines variables, telles que l'âge du jeune, le niveau d'éducation, les violences subies, l'occupation des parents, mêlées aux antécédents judiciaires permettent de faire le portrait du jeune avant son incarcération.

##### ✓ Âge

L'âge des jeunes incarcérés a été classé en deux groupes d'âge selon les dispositions pénales en Côte d'Ivoire : mineur [13-18 ans] et majeur [19-21 ans].

Dans la base de 630 jeunes détenus, la proportion des [13 et 18 ans] représente 48,73% et les [19-21 ans] sont 51,27%. L'âge moyen des jeunes est 18 ans.

Tableau 2:répartition par âge

Age	Observations	Pourcentage (%)
[13-18 ans]	307	48,73
[19-21 ans]	323	51,27
TOTAL	630	100

Moyenne	Ecart-Type	Minimum	Maximum
18,35	1,95	13	21

Source : Base de données du Baseline milieu carcéral CAPEC-CRDI 3/2021

##### ✓ Sexe

La répartition par sexe montre qu'il y a plus de jeunes hommes que de jeunes femmes. Ils représentent 92,54% contre 7,28% pour les jeunes femmes. Cette différence peut s'expliquer par l'architecture des structures qui ne disposent pas pour la majorité des cellules pour femmes.

Tableau 3 : Répartition par sexe

Sexe	Observations	Pourcentages %
Masculin	583	92,54
Féminin	47	7,28
TOTAL	630	100

Source : Base de données du Baseline milieu carcéral CAPEC-CRDI 3/2021

##### ✚ Lieu de résidence

L'enquête s'est déroulée dans 2 grandes villes à savoir Abidjan, Bouaké et Man. Abidjan est le lieu de résidence de la majorité des détenus, avec 44,13%. Ceux de Bouaké représentent 20,16% et ceux de Man sont à 11,49%.

Tableau 4:Lieu de résidence des jeunes

Lieu de résidence	Observations	Pourcentage %
Abidjan	278	44,13
Bouaké	127	20,16
Man	73	11,49
Sans Domicile Fixe (SDF)	3	0,48
Autres	149	23,65
TOTAL	630	100

**Source :** Base de données du Baseline milieu carcéral CAPEC-CRDI 3/2021

Dans le district d'Abidjan, les résultats indiquent que des jeunes proviennent majoritairement des communes d'Abobo, d'Adjamé et de Yopougon, avec respectivement une proportion de 32,37%, de 11,51% et de 34,53%. Les Communes d'Abobo et de Yopougon ont été des zones de conflits pendant la crise de 2010-2011, avec la circulation illégale d'armes. Cela peut expliquer le pourcentage élevé des enfants infracteurs dans ces deux communes. En ce qui concerne la commune d'Adjamé, cela pourrait s'expliquer par la présence de nombreuses gares routières, de magasins, de commerces qui constituent des opportunités criminelles et des nids de violences.

Tableau 5 : Lieu de résidence Abidjan

Lieu de résidence	Observations	Pourcentage %
Abobo	90	32,37
Adjamé	32	11,51
Yopougon	60	21,58
Autres	96	34,53
TOTAL	278	100

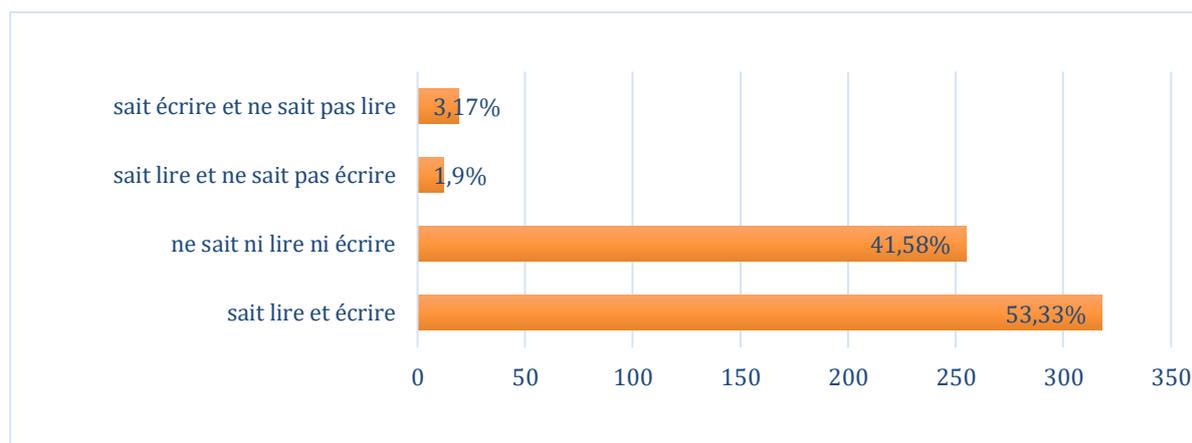
**Source :** Base de données du Baseline milieu carcéral CAPEC-CRDI 3/2021

## Niveau d'éducation

### ✓ Instruction

La majorité des enquêtés, soit 53,33%, sait lire et écrire correctement en français contre 41,58% qui ne sait pas le faire. Il faut noter qu'un test de lecture et d'écriture a été soumis aux enquêtés pour mieux appréhender cette notion parfois différente d'un jeune à un autre. Les jeunes qui ne savent pas faire les deux exercices (lire et écrire) à la fois sont minoritaires : 3,17% savent écrire mais ne savent pas lire : 1,9% savent lire mais ne savent pas écrire.

Figure 1: Niveau d'instruction des jeunes



Source : Base de données du Baseline milieu carcéral CAPEC-CRDI 3/2021

#### ✓ Fréquentation scolaire

Sur les 630 jeunes de la baseline, 496 jeunes sont allés à l'école au moins pendant une année scolaire et 134 jeunes n'ont pas été à l'école ; ce qui représente respectivement 78,73% et 21,27%.

Tableau 6 : Fréquentation scolaire des jeunes

Fréquentation scolaire	Observation	Pourcentage
Oui	496	78,73
Non	134	21,27
TOTAL	630	100

Source : Base de données du Baseline milieu carcéral CAPEC-CRDI 3/2021

#### ✓ Dernière classe achevée

La statistique montre que 43,55% des détenus ont au moins fréquenté l'école primaire formelle. Pour certains groupes, 40,32% de ces jeunes ont arrêté leur étude au secondaire premier cycle et 9,68% au secondaire deuxième cycle. Ceux qui ont achevé le supérieur représentent 0,40%.

Tableau 7 : Dernière classe achevée du jeune

Classe achevée	Observation	Pourcentage %
Primaire	216	43,55
Secondaire premier Cycle	200	40,32
Secondaire deuxième Cycle	48	9,68
Supérieur	2	0,40
Coranique	30	6,05
Total	496	100

Source : Base de données du Baseline milieu carcéral CAPEC-CRDI 3/2021

## 1.2. Situation familiale

### ✓ Cadre de vie

Les chiffres montrent que 23,49% vivent avec leur tuteur. 20,63% vivent avec leurs deux parents. Cela montre que cette tranche de jeunes vit dans une famille unie (avec père et mère). Par contre, 16,35% vivent avec leur mère et 13,81% avec leur père, c'est-à-dire dans des familles monoparentales. Ceux qui habitent seul sont de 7,62%.

Tableau 8 : Cadre de vie

Lieu d'habitation avant arrestation	Observations	Pourcentages (%)
Les 2 parents	130	20,63
Père	87	13,81
Mère	103	16,35
Tuteur	148	23,49
Grands-parents	53	8,41
Seul	48	7,62
Amis	44	6,98
Sans Domicile Fixe	17	2,70
Total	630	100

Source : Base de données du Baseline milieu carcéral CAPEC-CRDI 3/2021

### ✓ Statut d'orphelin

Dans la situation du jeune avant incarcération, les statistiques montrent que 60,63% de ces jeunes ne sont pas orphelins contre 39,37% d'orphelins d'un ou les 2 parents.

Tableau 9 : Statut d'orphelin

Statut d'orphelin	Observation	Pourcentage %
Oui	248	39,37
Non	382	60,63
<b>TOTAL</b>	<b>630</b>	<b>100</b>

Source : Base de données du Baseline milieu carcéral CAPEC-CRDI 3/2021

### ✓ Violences subies

Parmi ces jeunes, 21,75% ont été victimes de violences à la maison contre 75,25% ne les ont pas subies comme indiqué ci-dessous.

Tableau 10 : Violences subies

Violences subies	Observation	Pourcentage %
Oui	137	21,75
Non	493	75,25
TOTAL	630	100

Source : Base de données du Baseline milieu carcéral CAPEC-CRDI 3/2021

### ✓ Difficultés pendant l'enfance

Le tableau suivant montre que 40,64% de jeunes incarcérés n'avaient pas de difficulté contrairement au reste du pourcentage (environ 60%) qui ont connus des difficultés diverses comme mentionnées dans le tableau suivant.

Tableau 11 : Difficultés pendant l'enfance

Difficultés pendant l'enfance	Observation	Pourcentage %
Aucune difficulté	256	40,64
n'avoir pas grandi avec les deux parents	166	26,35
difficultés financières	92	14,60
violences physiques de la part des parents	57	9,05
violences physiques de la part d'autres	33	5,24
violences sexuelles	3	0,48
témoin de violence entre parents	23	3,65
TOTAL	630	100

Source : Base de données du Baseline milieu carcéral CAPEC-CRDI 3/2021

## II. Rapport à la violence des jeunes pensionnaires

### 2.1. Antécédents criminels

#### ✓ Profession avant incarcération

Sur les 630 jeunes, 255 sont dans le secteur informel (40,41%), 92 sont en apprentissage de métier, 85 sont des élèves et 70 évoluent dans le secteur du transport avant l'incarcération.

Tableau 12: Profession avant incarcération

Profession	Observations	Pourcentage %
Sans emploi	40	6.34
Travail informel	255	40.41
Travail dans le transport	70	11.09
Employé de maison	7	1.11
Elève	85	13.47
Apprendre un métier	92	14.58
A son propre compte	23	3.80
Autres	58	9.19
Total	630	100.00

Source : Base de données du Baseline milieu carcéral CAPEC-CRDI 3/2021

#### ✓ Consommation de substances illicites

17,77 % des jeunes affirment avoir consommés des substances illicites (herbes, cocaïne et amphétamines) contre 36,19% qui n'en ont pas consommés, 2 derniers mois avant leur arrestation.

Tableau 13: Consommation de substances illicites

Substances	Observations	Pourcentage %
Aucune	228	36,19
Cigarette	123	19,52
Herbes	85	13,49
Cocaïne	7	1,11
Alcool	150	23,81
Comprimés (amphétamines)	20	3,17
Autres	17	2,70
Total	630	100

Source : Base de données du Baseline milieu carcéral CAPEC-CRDI 3/2021

#### ✓ Attitudes envers les gangs

Les résultats montrent que 89,90% des enquêtés n'appartiennent pas à un gang, tandis que 10,10 % appartiennent à un gang.

Tableau 14: Attitude envers les gangs

Appartenance à un gang	Observations	Pourcentages
Ce n'est pas vrai pour moi	543	89,90
C'est vrai pour moi	61	10,10
Total	604	100

Source : Base de données du Baseline milieu carcéral CAPEC-CRDI 3/2021

Sur les 61 jeunes qui appartiennent à un gang, 27 soit 44,26 % affirment que la principale raison pour laquelle ils ont rejoint un gang, car appartenir à un gang donne un sentiment de famille. 17 soit 27,87% affirment qu'ils ont rejoint un gang dans le but de se protéger contre les autres.

Tableau 15: Les raisons pour rejoindre un gang

La principale raison pour laquelle les jeunes rejoignent un gang	Observations	Pourcentage (%)
Se protéger	17	27,87
Parce que d'autres jeunes les font	8	13,11
Montrer devant d'autres filles et garçons	3	4,92
Cela donne un sentiment de famille	27	44,26
Etre cool	3	4,92
Pour le Plaisir	3	4,92
Total	61	100

Source : Base de données du Baseline milieu carcéral CAPEC-CRDI 3/2021

## 2.2. Infractions commises

Les infractions sont classées en sept (7) grandes catégories qui sont :

- **Crime contre les biens 1** sont des vols simples, abus de confiance, recels et escroquerie
- **Crime contre les biens 2** sont des vols aggravés c'est-à-dire le vol avec une situation aggravante : en réunion, commis la nuit, par effraction, avec violence, commis avec utilisation d'arme (couteau, arme à feu...)

- **Crime violent** regroupe la bagarre, meurtre, coups mortels, homicide volontaire ou involontaire, enlèvement d'enfants, détention d'armes blanches ou d'arme de x catégorie, Coups et Blessures Volontaires (CBV), Violence et Voies de Faits (VVF), association de malfaiteurs, parricide, menace de mort, trouble à l'ordre public, pratique de sorcellerie et charlatanisme, destruction volontaire de biens d'autrui, d'empoisonnement, enlèvement de mineur, non-assistance à une personne en danger, et défaut de permis de conduire ;
- **Crime lié au sexe** : attentat à la pudeur, attentat à la pudeur consommé (ou non) sur mineur avec violence, viol, racolage, viol collectif, inceste ;
- **Crime lié à la drogue** : toutes les infractions sur l'usage, le trafic et la vente de drogues, détention illicite de drogue en vue de consommation ou en vue de vente, de cannabis ;
- **Cybercriminalité** : vol sur internet, escroquerie sur internet, accès frauduleuse à un système informatique, transmission et utilisation de fausses données d'identification, atteinte à l'image (menace, injures, harcèlement, diffamation, dénonciation calomnieuse sur réseaux sociaux), fraude sur porte-monnaie électronique, publication d'images à caractère sexuel sur internet.
- **Autres infractions** : extraction illicite de métaux précieux...

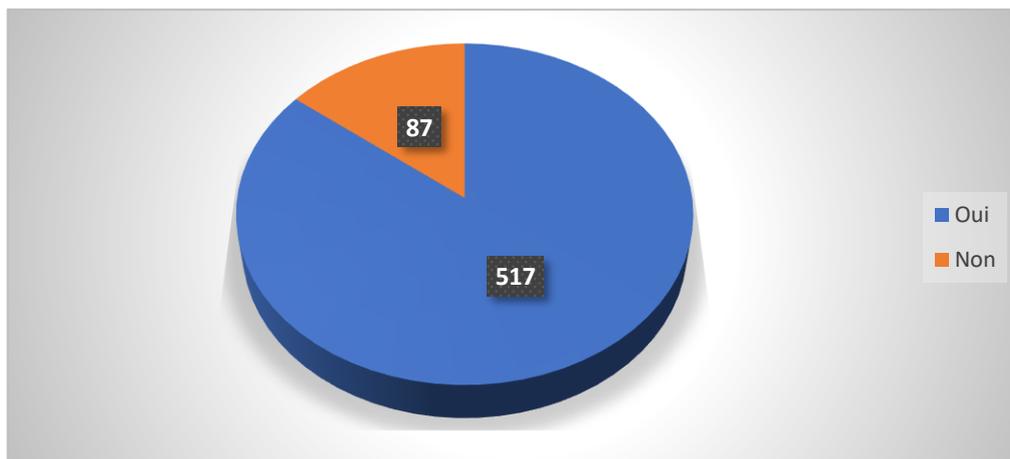
Les vols aggravés représentent la principale infraction commise par les jeunes avec 40,73% contre 15,56% pour le crime violent.

Tableau 16: Répartition des Infractions

<b>Infractions</b>	<b>Observations</b>	<b>Pourcentage%</b>
Crime contre les biens 1 (vol simple)	82	13,58
Crime contre les biens 2 (vol aggravé)	246	40,73
Crime violent	94	15,56
Crime lié au sexe	76	12,58
Crime lié à la drogue	47	7,78
Cybercriminalité	3	0,50
Autre (à préciser)	56	9,27
Total	604	100

**Source** : Base de données du Baseline milieu carcéral CAPEC-CRDI 3/2021

87 soit 14,40% des jeunes ne sont pas à leur première infraction contre 517 qui sont à leur première infraction.



**Source :** Base de données du Baseline milieu carcéral CAPEC-CRDI 3/2021

Pour les 87 jeunes récidivistes, les principales infractions commises sont : les vols simples (41 soit 47,13%), les vols aggravés (18 soit 20,69%) et les crimes liés à la drogue (17 soit 19,25%).

Tableau 17: Répartition des types d'infractions

Quelle est ta dernière infraction avant celle-ci ?	Observations	Pourcentage
crime contre les biens 1 (vol simple)	41	47,13
crime contre les biens 2 (vol aggravé)	18	20,69
crime Violent	5	5,75
crime lié au sexe	2	2,30
crime lié à la drogue	17	19,54
Autre (préciser)	4	4,60
Total	87	100

**Source :** Base de données du Baseline milieu carcéral CAPEC-CRDI 3/2021

### 2.3. Vignettes violence

La vignette 1 montre que les jeunes perçoivent cette situation mauvaise, la moyenne est de 3,55. 33,44 % des jeunes cherchent à comprendre la situation contre 6,13% qui vont réagir de façon violente. Le degré de colère moyen est de 4,55.

Tableau 18: Vignettes 1 sur la violence

<b>Vignette1</b>	Vous commencez une conversation avec une jolie fille au bar. Vous ne réalisez pas qu'elle est avec quelqu'un. Soudain, son petit ami vient de l'autre côté de la pièce et saisit votre bras. Il demande avec colère ce que vous faites. Vous n'avez jamais vu ce type avant.	
<b>Variable</b>		
Que pensez-vous de la réaction		3,55
La réaction du jeune face au comportement de ce petit ami	dégager la main du petit ami	0,12
	lui donner un coup violent pour le repousser)	0,06
	demander des explications (chercher à comprendre la situation)	0,33
	s'excuser poliment	0,48
la réaction du jeune par la suite	vous le frappez violement	0,10
	vous vous retirez du bar	0,89
Degré de colère	4,5579	

**Source :** Base de données du Baseline milieu carcéral CAPEC-CRDI 3/2021

La vignette 2 montre que les jeunes perçoivent cette situation un peu mauvaise avec une moyenne est de 5,87. Face à cette situation, 85,67% des jeunes ne vont pas utiliser la violence mais plutôt diminuer la musique et s'excuser par la suite. Le degré de colère est 3,011.

Tableau 19:Vignettes 2 sur la violence

<b>Vignette2</b>	Vous et plusieurs amis écoutez de la musique la nuit avec le volume tourné vers le haut assez élevé. Un voisin que vous ne connaissez pas bien vient à votre porte et commence à crier "Diminuer le volume de votre musique avant que je ne réagisse".	
<b>Variable</b>		
Que pensez-vous de la réaction		5,87
La réaction du jeune face au comportement du voisin	demander au voisin de nous laisser tranquille	0,03
	fermer violement la porte sur le voisin	0,02
	demander au voisin quel est son problème	0,09
	vous allez-vous excusez et baissez la musique	0,86
la réaction du jeune par la suite	vous continuerez à mettre la musique	0,04
	vous allez diminuer le volume de la musique	0,96
Degré de colère	3,0116	

**Source :** Base de données du Baseline milieu carcéral CAPEC-CRDI 3/2021

Contrairement à la vignette 2, la vignette 3 montre que les jeunes perçoivent cette situation très mauvaise, la moyenne est de 1,51. 50,17% des jeunes ne vont pas réagir face à cette situation contre 2,81% qui auront une réaction violente même si le degré de colère est 6,30.

Tableau 20:Vignettes 3 sur la violence

<b>Vignette3</b>	Vous attendez un bus a un arrêt. Un homme que vous ne connaissez pas sort. Il ne fait pas attention et vous frappe avec sa porte de voiture en laissant une grosse bosse. Vous criez à l'homme de revenir. Il regarde en arrière, puis vous ignore et continue à marcher vers un magasin pour son shopping.	
<b>Variable</b>		
Que pensez-vous de la réaction		1,51
La réaction du jeune face au comportement de ce chauffeur	Lui courir après pour lui manifester votre mécontentement	0, 22
	le rattraper dans le magasin et lui donné un coup de poing à la figure	0, 03
	le rattraper pour lui demander des explications	0, 25
	le laisser partir	0, 50
la réaction du jeune par la suite	lui manifester votre mécontentement	0, 40
	ne rien lui dire et le laisser partir	0, 60
Degré de colère	6,3036	

**Source :** Base de données du Baseline milieu carcéral CAPEC-CRDI 3/2021

## 2.4. Préférences sociales

Ces mises en situations permettent de mesurer la réaction des jeunes faces à certaines décisions prises.

### ✓ Coût d'opportunité

Le tableau montre que 19,68% des jeunes sont effectivement prêts à renoncer à quelque chose qui leur est bénéfique aujourd'hui pour en profiter davantage à l'avenir. Ceux qui ne sont pas du tout prêts représentent 8,10%. Les échelles variant de 6 à 8 sont les plus importantes (52,70%) et stipulent qu'en majorité, les jeunes dans la baseline sont prêts à renoncer à quelque chose qui leur est bénéfique aujourd'hui pour en profiter davantage à l'avenir.

Tableau 21 : Dans quelle mesure êtes-vous prêt à renoncer à quelque chose qui vous est bénéfique aujourd'hui pour en profiter davantage à l'avenir ?

Echelle de 0 à 9/coût d'opportunité	Observations	Pourcentages (%)
pas opportuniste (0)	51	8,10
Un peu opportuniste (1 à 4)	79	12,54
Neutre (5)	44	6,98
Opportuniste (6 à 8)	332	52,70
Très opportuniste (9)	124	19,68
<b>TOTAL</b>	<b>630</b>	<b>100</b>

**Source :** Base de données du Baseline milieu carcéral CAPEC-CRDI 3/2021

### ✓ Disposition à punir pour soi

Les différentes réponses recueillies dans le tableau montrent qu'il y a 16,51% des jeunes détenus qui ne sont pas prêts à punir quelqu'un qui les traite injustement même s'il peut y avoir des coûts pour eux. Ceux qui sont prêts à rendre le mal pour le mal représentent plus de 5,08% dans le cas extrême et 21,59% en situation normale. L'on note qu'en majorité, 44,76% des jeunes n'ont pas la volonté de rendre le mal pour le mal.

Tableau 22 : Dans quelle mesure êtes-vous prêt à punir quelqu'un qui vous traite injustement même s'il peut y avoir des coûts pour vous ?

<b>ECHELLE DE 0 à 9</b>	<b>Observations</b>	<b>Pourcentages (%)</b>
réticent à punir(0)	104	16,51
un peu réticent à punir (1 à 4)	282	44,76
Neutre (5)	76	12,06
disposé à punir (6 à 8)	136	21,59
très disposé à punir (9)	32	5,08
<b>TOTAL</b>	<b>630</b>	<b>100</b>

Source : Base de données du Baseline milieu carcéral CAPEC-CRDI 3/2021

### ✓ Disposition à punir pour autrui

Dans ce tableau, ceux qui sont très disposés à punir quelqu'un qui traite injustement les autres même s'il peut y avoir des coûts pour eux représentent 8,25%. Ceux qui ne sont pas du tout disposés à le faire représentent 12,22%. Dans les différents cas, ceux qui ne sont pas disposés à punir autrui sont environ deux fois (42,22%) plus importants que ceux qui sont disposés à punir (23,65%).

Tableau 23: Disposition à punir pour autrui

<b>Echelle de 0 à 9</b>	<b>Observations</b>	<b>Pourcentages (%)</b>
réticent à punir(0)	77	12,22
un peu réticent à punir (1 à 4)	266	42,22
Neutre (5)	86	13,65
disposé à punir (6 à 8)	149	23,65
très disposé à punir (9)	52	8,25
<b>TOTAL</b>	<b>630</b>	<b>100</b>

Source : Base de données du Baseline milieu carcéral CAPEC-CRDI 3/2021

### ✓ Disposition à rendre faveur

Selon les statistiques décrites dans tableau ci-dessus, les échelles allant de 6 à 9 montrent en général que les détenus sont prêts à rendre une faveur pour une faveur reçue à 91,90%.

Tableau 24 : Quand quelqu'un me fait une faveur, je suis prêt à la lui rendre

<b>Echelle de 0 à 9</b>	<b>Observations</b>	<b>Pourcentages (%)</b>
réticent à rendre faveur (0)	4	0,64
un peu réticent à rendre faveur (1 à 4)	23	3,65
Neutre (5)	24	3,81
disposé à rendre faveur (6 à 8)	385	61,11

très disposé à rendre faveur (9)	194	30,79
<b>TOTAL</b>	<b>630</b>	<b>100</b>

Source : Base de données du Baseline milieu carcéral CAPEC-CRDI 3/2021

### III. Programmes d'insertion socio-économique

#### 3.1. Programme de réhabilitation

Cette enquête a pour objectif d'évaluer les programmes de réhabilitation des jeunes sur la violence. En Côte d'Ivoire, pendant la détention, des activités de réhabilitation sont proposées aux détenus.

##### Les centres d'observation des mineurs

Le Centre d'Observation des Mineurs (COM) sont des établissements publics à vocation socio-éducative sous tutelle de la Direction de la Protection Judiciaire de l'Enfance et de la Jeunesse (DPJ). Ils reçoivent des mineurs âgés d'au moins 14 ans, sans distinction de sexe, placés sous Ordonnance de Garde Provisoire (OGP) par le juge des enfants. Ils ont pour mission de lutter contre la délinquance juvénile en favorisant la réinsertion socioprofessionnelle et familiale des mineurs. En clair, leur mission consiste à accueillir les mineurs, les observer, mieux connaître leurs comportements, les évaluer pour poser un diagnostic et donner un avis au juge des enfants afin de l'aider à prendre une décision dans l'intérêt supérieur des pensionnaires.

L'opération d'observation dure trois (3) mois renouvelables une seule fois, en régime d'internat sous la surveillance des gardes pénitentiaires. Pendant la détention, les pensionnaires exercent diverses activités de réinsertion :

- Le COM d'Abidjan offre des formations en couture, menuiserie, jardinage, alphabétisation, aviculture et cuniculiculture ;
- Le COM de Bouaké propose des formations en cuisine, cuniculiculture, agriculture hors sol ;
- Le COM de Man forme les pensionnaires en aviculture et cuniculiculture

##### Les centres de réinsertion des mineurs

Les Centres de Réinsertion des Mineurs (CRM) reçoivent en régime d'internat ou externat les mineurs pour une formation diplômante et qualifiante.

- Le CRM de Bouaké offre une formation en couture, coiffure, informatique, tissage pagnes traditionnels, culture maraîchère et héliiculture
- Le CRM Onésime de Taboiten, Tiassalé propose une formation en culture plein sol (chou, concombre, laitue, aubergine), culture hors sol (tomates)

A la fin de la formation qui dure 9 mois, les pensionnaires sont placés auprès des maîtres artisans pour des stages.

##### Les Maisons d'Arrêt et de Correction (MAC)

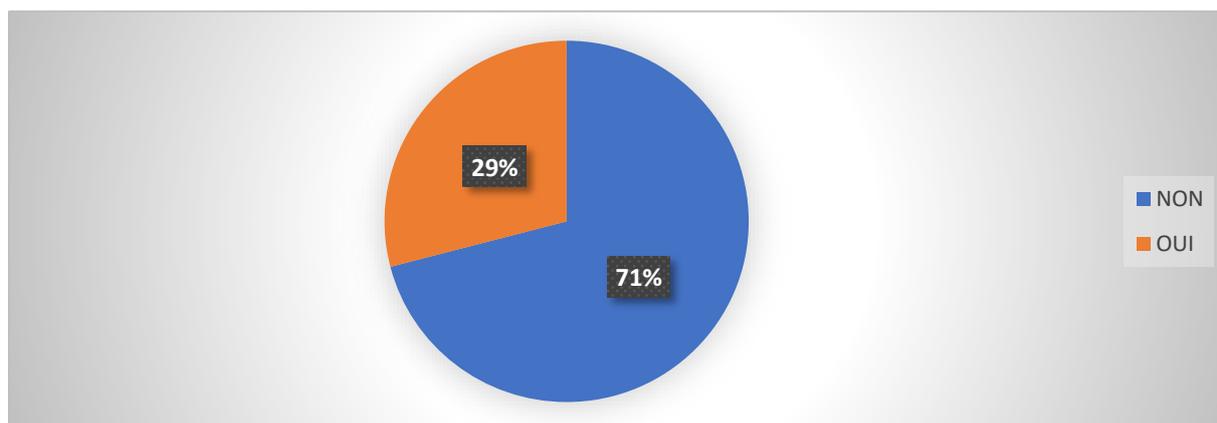
Les MAC disposent des activités de réhabilitation comme la couture, la menuiserie, etc.

La participation aux activités de réinsertion est obligatoire pour les jeunes détenus dans des COM et CRM. Par contre, dans les MAC, la participation est facultative.

### 3.2. Participation aux activités

Sur les 630 jeunes, 183 (29%) ont affirmé qu'ils participent aux activités de réinsertion contre 447 (71%) qui ne participent pas aux activités.

Figure 2: Participation aux activités de réhabilitation



**Source :** Base de données du Baseline milieu carcéral CAPEC-CRDI 3/2021

Sur les 183 qui participent aux activités, 136 jeunes ont fait le choix de l'activité. Pour le reste, l'activité est imposée par les éducateurs.

### 3.3. Activités de réinsertion

La majorité des activités proposées sont pour la majorité la couture, la menuiserie, l'élevage (poulet, lapins) dans tous les centres.

Tableau 25 : Activités de réinsertion

Activités de réinsertion	Observations	Pourcentage %
Couture	29	15,85
Coiffure	19	10,38
Menuiserie	14	7,65
Jardinage	15	8,20
Dessin	7	3,83
Cuisine	5	2,73
Tissage pagne	6	3,28
Aviculture	10	5,46
Cuniculture	30	16,39
Agropastoral	14	7,65
Alphabétisation	12	6,56
Autres	22	12,02
Total	183	100

**Source :** Base de données du Baseline milieu carcéral CRDI 3/2021

### 3.4. Test de proportion et test de différence de moyenne de certaines variables du volet carcéral

Les différents résultats de ces tests ci-dessous sont résumés dans le tableau suivant :

Tableau 26: Résultat des tests de proportion et de différences de moyenne

<b>participation au programme de réinsertion</b>					
<b>Variables</b>	<b>Participation</b>		<b>Non participation</b>		<b>Mean difference</b>
	Observation	Mean	Observation	Mean	
<b>MAC</b> ( Maison d'Arrêt et de Correction)	183	0,08	447	0,92	0,84*** (0,02)
<b>COM</b> (Centre d'Oservation des Mineurs)	183	0,60	447	0,08	-0,52*** (0,04)
<b>CRM</b> (Centre de Réinsertion des mineurs)	183	0,32	447	0,00	0,32*** (0,03)
<b>SEXE</b>	183	0,88	447	0,94	0,06*** (0,03)
<b>AGE</b>	183	16,59	447	19,06	2,47*** (0,14)
<b>STATUT PARENTAL</b> (ORPHELIN ou NON)	183	0,34	447	0,41	0,07* (0,04)
<b>RÉCIDIVISME</b>	183	0,17	447	0,56	-0,11*** (0,03)
<b>REPARTICIPATION</b>	183	0,27	447	0,02	-0,25*** (0,03)
<b>APPARTENIR À UN GROUPE DE NIVEAU D'EDUCATION</b>	183	0,11	447	0,10	-0,01 (0,03)
<b>AVOIR UNE ACTIVITÉ À SON PROPRE COMPTE</b>	150	0,99	346	0,98	-0,01 (0,01)
<b>AVOIR PRIS PART À LA CRISE</b>	183	0,03	447	0,04	0,01 (0,02)
<b>NE SAIT PAS LIRE</b>	183	0,47	447	0,44	-0,03 (0,04)
<b>NE SAIT PAS ECRIRE</b>	183	0,46	447	0,42	-0,04 (0,04)
<b>CONDAMNE</b>	15	41,93	188	30,33	-11,60 (9,79)
<b>CONSOMMATION DE SUBSTANCES</b>	183	0,59	447	0,65	0,06 (0,04)

Source : calcul des auteurs

Note: \*\*\*indicates a statistical significance at the 1% level. Values in parentheses are the t values.

#### ✓ **ETRE DANS UNE MAC et participation au programme de réinsertion**

On teste ici l'hypothèse H0 : la proportion des groupes de participants au programme dans les MAC est nulle.

La valeur de la statistique de Student nous conduit à rejeter  $H_0$ . On peut donc conclure à des différences de proportion des groupes de jeunes des MAC significatives entre ceux qui participent et ceux qui ne participent pas à un programme car  $\Pr(|Z| > |z|) = 0,0000$ .

Avec  $\Pr(Z > z) = 0,0000$  (test unilatéral à droite), on peut juger que dans les MAC, ceux qui ne participent pas à un programme sont en moyenne plus nombreux que ceux qui y participent.

✓ **ETRE DANS UN COM et participation au programme de réinsertion**

La même hypothèse  $H_0$  est testée ici pour les COM : la proportion des groupes de participants au programme dans les COM est nulle.

Contrairement aux détenus des MAC, il y a  $\Pr(Z < z) = 0,0000$  (test unilatéral à gauche). Cela sous-tend que dans les COM, la majorité des jeunes en moyenne participent au programme.

✓ **ETRE DANS UN CRM et participation au programme de réinsertion**

La même hypothèse  $H_0$  est testée ici pour les CRM : la proportion des groupes de participants au programme dans les CRM est nulle.

Comme des détenus des COM, il y a  $\Pr(Z < z) = 0,0000$  (test unilatéral à gauche) qui est significatif. Cela sous-tend également que dans les CRM, la majorité des jeunes en moyenne participent au programme.

Ces trois tests corroborent les formations facultatives dans les COM et les formations obligatoires dans les COM et dans les CRM.

✓ **Le SEXE des jeunes incarcérés influence-t-il leur participation à un programme d'activité ?**

Hypothèse  $H_0$  : la proportion des participants au programme selon le sexe est nulle. La valeur de la statistique de Student nous conduit à rejeter  $H_0$ . On peut donc conclure à des différences de proportion des participants au programme entre les hommes et les femmes de notre échantillon ( $\Pr(|Z| > |z|) = 0,0000$ ).

✓ **L'AGE influence-t-il la participation à un programme d'activité de réinsertion ?**

On teste ici l'hypothèse  $H_0$  : la différence de moyenne de chaque participant en fonction de l'âge est nulle. La valeur de la statistique de Student nous conduit à rejeter  $H_0$ . On peut donc conclure à des différences de moyennes d'âge significatives pour les participants car  $\Pr(|Z| > |z|) = 0,0000$ .

✓ **Être ORPHELIN et participation à un programme de réinsertion**

Hypothèse  $H_0$  : la différence de proportion des orphelins participants est nulle.

Le résultat de  $\Pr(|Z| > |z|) = 0,1045$  montre qu'il y a une différence entre les orphelins qui participent au programme et ceux qui ne participent pas.

✓ **RÉCIDIVISME et participation à un programme de réinsertion**

On teste l'hypothèse  $H_0$  : la proportion des récidivistes participants au programme est nulle.

La valeur de la statistique de Student nous conduit à rejeter  $H_0$  avec  $\Pr (|Z| > |z|) = 0.0000$ . De plus, le test unilatéral à gauche montre que  $\Pr (Z < z) = 0.0000$  donc significatif. On peut donc conclure que la proportion des récidivistes qui participent au programme de réinsertion est supérieure à celle des récidivistes qui ne le font pas.

✓ **REPARTICIPATION : Déjà fait activité d'insertion et participation à un programme de réinsertion**

On teste l'hypothèse  $H_0$  : la proportion des reparticipants au programme est nulle.

La valeur de la statistique de Student nous conduit à rejeter  $H_0$  avec  $\Pr (|Z| > |z|) = 0.0000$ . De plus, le test unilatéral à gauche montre que  $\Pr (Z < z) = 0.0000$  donc significatif. On peut donc conclure que la proportion de ceux qui ont déjà fait l'activité de réinsertion sont plus disposés que ceux qui n'ont jamais faits l'activité de réinsertion.

✓ **APPARTENIR A UN GROUPE DE GANG et participation à un programme de réinsertion**

On teste ici l'hypothèse  $H_0$  : la différence de proportion du choix de l'activité lié à l'appartenance à un groupe de gang est nulle. La valeur de la statistique de Student ne nous conduit pas à rejeter  $H_0$ . On ne peut donc pas conclure que la proportion de ceux qui appartiennent à un groupe de gang sont plus disposés que ceux qui n'appartiennent pas à participer à un programme de réinsertion. ( $\Pr (|Z| > |z|) = 0,8123$ ).

✓ **NIVEAU D'EDUCATION et participation à un programme de réinsertion**

On teste ici l'hypothèse  $H_0$  : la différence de proportion du choix de l'activité lié au niveau d'éducation est nulle. La valeur de la statistique de Student ne nous conduit pas à rejeter  $H_0$ . On ne peut donc pas conclure que le niveau d'éducation influence la participation à un programme de réinsertion. ( $\Pr (|Z| > |z|) = 0,3546$ ).

✓ **AVOIR UNE ACTIVITÉ À SON PROPRE COMPTE et participation à un programme de réinsertion**

On teste ici l'hypothèse  $H_0$  : la différence de proportion du choix de l'activité lié à une occupation avant la prison est nulle. La valeur de la statistique de Student ne nous conduit pas à rejeter  $H_0$ . On ne peut donc pas conclure qu'avoir une activité à son propre compte influence la participation à un programme de réinsertion. ( $\Pr (|Z| > |z|) = 0,5707$ ).

✓ **AVOIR PRIS PART À LA CRISE et participation à un programme de réinsertion**

On teste ici l'hypothèse  $H_0$  : la différence de proportion du choix de l'activité lié à la participation aux crises antérieures est nulle. La valeur de la statistique de Student ne nous conduit pas à rejeter  $H_0$ . On ne peut donc pas conclure que ceux qui ont déjà participé à une crise influence leur participation à un programme de réinsertion. ( $\Pr (|Z| > |z|) = 0,3443$ ).

✓ **NE SACHANT PAS LIRE et participation à un programme de réinsertion**

On teste ici l'hypothèse H0 : la différence de proportion du choix de l'activité lié au niveau de lecture est nulle. La valeur de la statistique de Student ne nous conduit pas à rejeter H0. On ne peut donc pas conclure que le groupe de ceux qui ne savent pas lire influence leur participation à un programme de réinsertion. (Pr ( $|Z| > |z|$ ) = 0,4703).

✓ **NE SACHANT PAS ECRIRE et participation à un programme de réinsertion**

On teste ici l'hypothèse H0 : la différence de proportion du choix de l'activité lié au niveau d'écriture est nulle. La valeur de la statistique de Student ne nous conduit pas à rejeter H0. On ne peut donc pas conclure que le groupe de ceux qui ne savent pas écrire influence leur participation à un programme de réinsertion. (Pr ( $|Z| > |z|$ ) = 0,3383).

✓ **CONDAMNE et participation à un programme de réinsertion**

On teste ici l'hypothèse H0 : la différence de proportion du choix de l'activité lié à la sentence est nulle. La valeur de la statistique de Student ne nous conduit pas à rejeter H0. On ne peut donc pas conclure que le groupe de ceux qui sont déjà condamné influence leur participation à un programme de réinsertion. (Pr ( $|Z| > |z|$ ) = 0,2375).

✓ **CONSOMMATION DE SUBSTANCES ILLICITES et participation à un programme de réinsertion**

On teste ici l'hypothèse H0 : la différence de proportion du choix de l'activité lié à la consommation de substance illicite est nulle. La valeur de la statistique de Student ne nous conduit pas à rejeter H0. On ne peut donc pas conclure que le groupe de ceux qui consomment les substances illicites influence leur participation à un programme de réinsertion. (Pr ( $|Z| > |z|$ ) = 0,1558).

Tableau 27: Test de proportion du choix d'une activité de réinsertion par les jeunes

Choix d'une activité de réinsertion					
Variables	Participation		Non participation		Mean difference
	Observation	Mean	Observation	Mean	
SEXE	136	0,85	47	0,96	0,10* (0,04)
AGE	136	16,58	47	16,53	0,06 (0,28)

Source : calcul des auteurs

Note: \*\*\*indicates a statistical significance at the 1% level/\*\*indicates a statistical significance at the 5% level/\*indicates a statistical significance at the 10% level. Values in parentheses are the t values.

✓ **Le sexe influence-t-il le choix de l'activité de réinsertion ?**

On teste ici l'hypothèse H0 : la différence de proportion du choix de l'activité lié au sexe dans le milieu carcéral est nulle. La valeur de la statistique de Student nous conduit à rejeter H0. On peut donc partiellement conclure à des différences de proportion du choix de l'activité selon les hommes et les femmes (Pr ( $|Z| > |z|$ ) = 0,0575). Significativité à 10%.

✓ **L'âge influence-t-il le choix de l'activité de réinsertion ?**

On teste ici l'hypothèse  $H_0$  : la différence de proportion du choix de l'activité lié à l'âge dans le milieu carcéral est nulle. La valeur de la statistique de Student ne nous conduit pas à rejeter  $H_0$ . On ne peut donc pas conclure à des différences de moyennes d'âge significatives pour les participants ( $\Pr (|Z| > |z|) = 0,8409$ ).

### 3.5. Ressources d'employabilité et non recours à la violence

L'enquête quantitative a révélé des vignettes de violence qui contrastent avec la possibilité que les pensionnaires interrogés renouent avec la violence au terme de leur programme de réinsertion. En effet, dans les trois cas de vignettes relatives à la violence (« conversation avec une jolie fille au bar », « écoute collective de la musique » et « attente à un arrêt de bus »), les enquêtés, en grande majorité, affirment qu'ils n'auront pas recours à la violence. De même, leurs préférences sociales en termes d'auto-justice (faculté à se rendre justice ou à la rendre pour autrui) montrent qu'ils renoncent à « rendre le mal pour le mal » ou à « punir autrui ».

En complément de l'enquête quantitative, les données qualitatives ont permis de constater que le programme de réinsertion socio-économique déployé dans les COM et les CRM a contribué à nourrir cette inclinaison des jeunes pensionnaires à se détourner de la violence comme possible réaction à certaines formes de provocation. En termes de resocialisation en effet, les COM et les CRM inculquent des valeurs sociales aux pensionnaires. Constitué, entre autres, du respect des autres et des biens d'autrui, du travail, du goût de l'effort, de l'honnêteté et de la non-violence, ce « capital valeurs sociales » se conjuguent avec les savoirs techniques et pratiques dispensés dans les processus d'apprentissage pour constituer des ressources d'employabilité susceptibles de détourner les bénéficiaires de la violence. Ces ressources donnent, en effet, aux adolescents en observation les moyens de faire leur auto-critique et de se reconstruire un profil de sociabilité qui rompt avec la violence comme l'attestent les propos d'un pensionnaire interviewé au COM d'Abidjan :

*« Vraiment ici on nous dit si on sort on n'a qu'à arrêter ces fréquentations-là, on n'a qu'à marcher droit avec les bons amis et puis on n'a qu'à avoir confiance en nous-mêmes. Voilà et puis aussi confiance en les parents et autres, c'est un peu ça quoi. On nous dit que si on sort, c'est chercher bon travail pour faire. En tous cas c'est bon conseil, ça nous fait réfléchir même » (Robino, 17 ans).*

Dans cette dynamique d'inculcation des ressources d'employabilité aux jeunes pensionnaires, les éducateurs des COM et des CRM jouent un rôle central de diffuseurs des principes/valeurs de citoyenneté à travers des activités d'écoute, de conseil et de suivi. Par exemple, ils s'attendent à enseigner aux pensionnaires la nécessité de combiner apprentissage d'un métier et esprit de citoyenneté pour réussir leur réinsertion socio-économique et réduire durablement leur propension à la violence. L'impact de cette rééducation, en termes de jalon de la construction d'un esprit citoyen, se perçoit dans les propos d'un autre pensionnaire interviewé au COM de Bouaké :

*« Ce que eux ils nous enseignent ici là, on fait des activités avec eux pour changer de comportements, faut pas voler, faut pas tuer, faut pas violer. Eux ils nous enseignent beaucoup de choses, faut pas on va être triste. Chaque fois eux, ils nous disent que c'est pas encore fini pour nous. Que c'est une erreur nous avons faite. Que mais nous pouvons nous relever, que non c'est pas fini. Eux ils nous donnent le courage de faire des activités, des métiers, que c'est pas encore fini. Que c'est pas forcément en partant à l'école que tu vas réussir. Tu peux faire quelque chose pour gagner de l'argent pour t'occuper de ta famille. Donc ça, ça nous donne du courage pour changer » (Hollisco, 16 ans)*

Au-delà des valeurs et des savoirs qui leur sont véhiculés par les éducateurs, les jeunes pensionnaires bénéficient également d'autres formes d'appui qui renforcent les ressources d'employabilité et les confortent dans la posture de non-violence traduite, notamment dans les vignettes sur la violence. Il s'agit de l'appui moral (méditation spirituelle, prière, absolution, etc.) régulièrement apporté et renouvelé par les guides religieux, du soutien affectif sincère des membres de la famille empreint de compassion, du soutien psycho-social des ONG en visite dans les COM et les CRM. A ce sujet, un jeune pensionnaire rencontré au COM d'Abidjan relate l'importance de la visite des guides religieux :

*« Quand Dieu veut te conseiller là, il va pas descendre sur terre pour te parler, donc quand eux viennent c'est pour nous conseiller, ça nous plaît. Donc les éducateurs là, ils n'ont qu'à donner beaucoup de temps à les religieux, les imams, les prêtres là parce que quand eux ils nous parlent ça nous plaît, ça nous fait réfléchir, c'est comme si Dieu te parle, ils viennent nous prêcher la parole de Dieu, donc ça nous touche beaucoup » (Messi, 17 ans)*

Un autre pensionnaire du COM de Bouaké raconte le soutien de sa famille en ces termes :

*« Les parents, quand je vois mes parents ici là, vraiment ça me fait mal, quand ma maman vient ici pour venir me voir, quand elle s'en va, ça me fait mal donc ça me pousse à changer forcé à cause d'elle. Pas pour moi-même hein mais à cause d'elle (...). Souvent quand elle vient et puis elle pleure, moi ça me fait mal, c'est à cause de ça je veux changer. (...) Quand les ONG viennent aussi, quand ils nous disent y'a d'autres qui ont fait la prison et qu'après la prison, ils sont devenus quelqu'un, comme eux ils étaient prisonniers comme nous et puis ils ont réussi dans la vie, c'est que nous aussi on peut réussir mais en prenant le bon chemin aussi » (Hollisco, 16 ans).*

Il est à noter enfin que les diverses formes de ressources d'employabilité (savoirs techniques et pratiques, « capital valeurs sociales », appui moral, compassion familiale, soutien psycho-social) se conjuguent, chez certains pensionnaires, avec un sentiment de capacité intrinsèque à s'insérer économiquement. Ces pensionnaires, au revers de ceux qui jugent le programme « trop théorique », y voient une opportunité et se sentent en capacité d'en capitaliser les acquis pour réussir leur réinsertion socio-économique et se détourner de la violence. C'est le cas de ce pensionnaire du COM de Bouaké :

*« En tous cas c'est bien ce qu'on apprend ici. Demain si on sort on peut prendre ça pour faire notre travail et puis arrêter de voler pour manger. Si on sort et puis on a eu quelqu'un pour nous aider là, vraiment moi en tout cas je vais travailler et puis bien gagner ma vie. Moi je fais élevage de lapins ici. Notre maître qui nous apprend là même, c'est dans ça il vit, c'est ça il a pris pour acheter sa voiture. Donc moi-même je vois, je sais que ça là même ça peut me faire quelque chose. Donc voilà, ça peut me permettre, si je sors là, je vais avoir moi-même mon propre coin d'élevage » (La Paix, 17 ans).*

## Conclusion

Le rapport de l'enquête du volet carcéral a mis en relief les caractéristiques des milieux carcéraux, la vie du jeune avant et pendant sa détention.

La collecte de données en milieu carcéral est une enquête qui requiert des règles et dispositions spécifiques (autorisation d'accès à la prison à des jours et à des heures prédéfinis, contrôle strict à l'entrée, limitation du nombre d'enquêteur, interdiction d'appareils de collecte et d'autres objets personnels) contrairement aux enquêtes habituelles.

Selon les caractéristiques sociodémographiques, la baseline comprend 630 jeunes dont l'âge varie entre 13 et 21 ans. La tranche d'âge [13-18] constitue l'âge des mineurs alors que la tranche d'âge [19-21] constitue l'âge des majeurs. La répartition par sexe montre qu'il y a 92,54% d'hommes comparativement à 7,46% de femmes ; cette situation peut s'expliquer premièrement par des structures inadéquates d'accueil féminin. Deuxièmement, l'on peut s'interroger sur le nombre minoritaire des femmes dans la violence. Troisièmement, l'on peut se demander si l'arrestation de toutes les femmes infractaire est effective. La relation familiale et sociale avant incarcération montre que deux tiers de ces jeunes n'étaient pas orphelins et donc vivaient chez leurs parents avant leur arrestation.

La majorité des enquêtés, soit 52,65%, sait lire et écrire correctement en français contre 42,22% qui ne sait pas le faire. Le niveau d'éducation des parents des détenus reste bas en enregistrant les taux les plus élevés dans la modalité 'aucun niveau' avec 62,86% chez les mères et 37,27% chez les pères. Sur le plan des activités, on remarque que les parents des détenus ont un taux de chômage faible et que chaque parent exerce au moins dans une activité de son choix. En ce qui concernent les préférences sociales, ces jeunes ont un goût pour les coûts d'opportunités et ne sont pas généralement prêts à rendre le mal pour le mal.

Les résultats de la différence de moyenne et des proportions montrent que les formations dispensées aux jeunes incarcérés sont moins suivies dans les MAC et plus suivies dans les CRM et les COM. La proportion des récidivistes au programme est plus élevée que celle de ceux qui n'ont jamais faits l'activité de réinsertion.

En somme, au regard des résultats sur les vignettes et les préférences sociales, les pensionnaires qui prennent part aux programmes de réinsertion, notamment dans les COM et les CRM, s'inscrivent dans une logique d'employabilité qui leur permettra de renoncer à la violence.